

Finalités de l'unité de formation

1° Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2° Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de s'initier aux possibilités techniques de la peinture tant sur le plan d'une approche théorique que sur le plan de l'expérimentation technique;
- d'appliquer les règles élémentaires de composition picturale.

Annexe 2

Capacités préalables requises

2.1. Capacités

- Construire des réponses d'un niveau de langue courante à des questions globales sur le contenu de messages de types variés.
- Utiliser, à l'oral, un niveau de langue approprié à la situation de communication.
- Ecrire, en démontrant une connaissance suffisante de la langue, un message d'un niveau de langue courante, de type varié (informatif, narratif ou expressif), de plus de vingt lignes, de production personnelle ou sous la dictée.
- Résumer un livre ou un article de presse lu.
- Adapter le niveau de langue choisi (à l'oral et/ou à l'écrit) à une situation de communication.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- CESI
- CTSI

Annexe 3

Constitution de groupes ou regroupement

Aucune recommandation particulière.

Programme du(des) cours

Moyens techniques mis à la disposition de l'étudiant :

- les outils de la création picturale, moyen d'expression artistique (composition et usage des couleurs, matières colorantes, pigments et liants - pinceaux, supports usuels, solvants) : exemples peints, tableaux ou fragments peints constitueront les illustrations d'exposés;
- la définition, l'analyse et l'usage des différentes techniques picturales exposés illustrés d'exemples (dias, épiscopes, spécimens variés);
- les crayons, fusains naturels et agglomérés, craies, pastels secs et gras;
- les différents types de gravure comme moyen d'expression, comme moyens d'impression et les procédés apparentés à la gravure;
- les peintures à l'eau : aquarelle, gouache, détrempe, peinture à l'oeuf, acrylique, vinylique;
- la peinture à l'huile, au vernis, à la craie, les solvants et vernis; les pinceaux et brosses; les supports des tableaux dits "de chevalet";
- la peinture murale, la fresque : murs et enduits;
- le langage pictural et la notion d'espace à deux dimensions : organisation et fonctionnement d'un espace;
- les surfaces, les formes géométriques régulières, les surfaces libres;
- le trait, la forme, la couleur en tant qu'éléments d'animation d'un espace, leurs significations possibles, leurs fonctions multiples (exemple : l'écriture);
- la couleur : aperçu de la théorie (les couleurs primaires, secondaires, tertiaires, complémentaires et leurs associations);
- la symbolique de la couleur selon les critères des différentes cultures;
- les notions élémentaires de conservation et de restauration des tableaux, peintures et oeuvres d'art en général.

L'étudiant sera capable :

en recherches plastiques - Théorie

- d'analyser les effets psychologiques d'une forme, d'une ligne, d'une couleur;
- de définir et analyser les différentes techniques picturales.

en recherches plastiques - Laboratoire

- d'effectuer des exercices progressifs sur supports variés : copies d'après documents de valeur et études d'après nature après analyse visuelle;
- d'étudier des éléments de grammaire plastique et leurs développements progressifs :
 - . les contrastes, les dominantes, les proportions;
 - . l'usage de différents traits (isolés, associés, juxtaposés et superposés);
 - . l'intégration du personnage dans l'espace à deux dimensions;
- de pratiquer la mise en oeuvre des règles essentielles de la composition, de la mise en page et de l'éducation artistique tels que : formats, proportions, lignes de force, axes de vue, compartimentage des surfaces;
- d'aborder l'expérimentation des techniques plastiques telles que : aquarelle, peinture à l'huile, pastel.

Les sujets traités peuvent être :

- les surfaces simples et les volumes géométriques simples pour les premiers essais;
- les objets simples, isolés ou groupés sur fond;
- la lumière colorée et les ombres;
- la tête, positions simples, différents éclairages, fonds unis et dégradés;
- la création d'animations simples dans des espaces limités, dominantes et proportions variées de zones traitées;
- l'usage de formes synthétisées, les traductions simples des formes de la vie, y compris le personnage;
- le rôle d'un sujet principal dans une composition et des sujets accessoires;
- l'analyse de tableaux de valeur sur le plan des techniques et la copie judicieuse de zones précises;
- les exercices d'après nature.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- connaître et de reconnaître les différentes techniques courantes, de les mettre en pratique, d'avoir une notion au moins théorique des techniques anciennes;
- connaître et d'appliquer la théorie des couleurs, des contrastes, des harmonies et de l'effet psychologique des couleurs;
- connaître et mettre en pratique les principes de base de la composition et de l'organisation d'un espace à deux dimensions.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- l'expression,
- la personnalité,
- la créativité,
- l'imagination.

Annexe 6

Profil du (des) chargé(s) de cours

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.